



Année 4, N° 5

Date de parution : Janvier 2012

# L'écho

de Saint Macaire du Bois



# FESTIVAL POUSSIN VERT

Bulletin d'informations de



# Sommaire

3 - Le mot du maire

4- CARNET DE L'ETAT CIVIL  
& RECENSEMENT

5 à 7 - travaux et réalisations 2011

7 - Projet 2013

8 ET 9 – ECOLES PUBLIQUES - RPI

10 à 13 - Environnement

14 - Saumur aggro

15 – VIE ECONOMIQUE

16 à 17 - Saison culturelle

20 – Vie associative

21 – BIBLIOTHEQUE

22 à 24 - Le temps d'avant

## Infos pratiques

### Mairie de Saint-Macaire-du-Bois

Téléphone : 02.41.52.26.94 ou 06.81.39.08.35

Fax : 09.71.70.25.52

Courriel : [mairie-sg.saintmacairedubois@wanadoo.fr](mailto:mairie-sg.saintmacairedubois@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.saintmacairedubois.fr>

Ouverture le lundi, jeudi et vendredi  
de 9 heures à 12 h 30

### Téléphones

SAMU : .....le 15

Police : .....le 17

Pompiers : .....le 18

Appel d'urgence européen : .....le 112

Sans abri : .....le 115

Enfance maltraitée : .....le 119

Centre anti-poison d'Angers : .....02 41 48 21 21

Ecole publique : .....02 41 38 87 49

Gendarmerie de Montreuil-Bellay : 02 41 83 98 10



Le défibrillateur se trouve sur le côté droit de la salle des fêtes.

# Le mot du maire



**Chers habitants de St Macaire du Bois, chers amis,**

L'année dernière le Conseil Municipal avait étudié différents projets d'aménagements pour notre collectivité. C'est en 2011 que nous les avons réalisés pour une partie.

D'abord le projet sur l'aménagement de la traversée de l'Humeau de Bray et de Chambernou nous a été rendu par les deux cabinets d'étude et validé par les services de l'Etat. Ces études nous permettront d'engager des travaux d'amélioration de la circulation, de la sécurité et de l'accessibilité de ces voies dans les prochaines années.

Les peintures extérieures de la salle des fêtes, la rénovation des toilettes extérieures, le changement de la porte latérale de la salle des fêtes, l'agrandissement et le réaménagement de la cuisine de la cantine scolaire ont permis d'embellir et d'améliorer les services de ce bâtiment.

Désormais depuis la fin d'octobre, tous les bâtiments de l'école, de la mairie et le logement locatif contigu sont chauffés par la nouvelle chaudière alimentée par des granulés bois. Ce nouvel équipement qui donne toute satisfaction permettra de faire de substantielles économies pour un chauffage plus performant et plus écologique.

Début juillet le conseil municipal était amené à réfléchir à l'agrandissement de l'école pour améliorer l'accueil des jeunes enfants de maternelle. La garderie périscolaire ouverte le matin et le soir connaît également un effectif grandissant d'année en année. Pour répondre très rapidement à ces besoins nous avons fait le choix d'une construction modulaire démontable. Ce nouveau bâtiment, installé les derniers jours de décembre sera chauffé également avec la chaufferie bois et sera opérationnel dès le 3 janvier 2012. Grâce à son faible taux d'endettement, la commune a pu financer ce nouvel équipement par un emprunt.

L'année 2011 à Saint Macaire du bois a connu pour la première fois la réalisation d'un festival d'arts : Poussin Vert, le nom retenu par les organisateurs s'est tenu le 3 septembre. Il a réuni une trentaine de bénévoles et surtout une dizaine d'artistes : chanteurs, poètes, acrobates, acteurs, comédiens, musiciens et peintres qui ont conquis un public venu nombreux et heureux de passer un moment si rare autour d'un repas très chaleureux. L'édition 2012 est déjà en préparation.

Les membres de la bibliothèque municipale ont organisé tout au long de l'année de nombreuses manifestations, variées et accessibles à tous. Le ciné-club a projeté dix films de qualité au rythme d'un par mois.

En lien avec les associations, la municipalité fait beaucoup d'efforts pour que chacun d'entre vous trouve un espace culturel, un espace convivial et d'échanges. J'invite tous les Macairois à participer nombreux à ces activités ou manifestations, votre présence sera la récompense du dévouement des organisateurs.

Début 2012, Karine Combot passera dans toutes les maisons pour effectuer le recensement communal.

Egalement un agent de la Communauté d'Agglo Saumur passera réaliser le diagnostic assainissement pour toutes les personnes qui ne sont pas raccordées au réseau collectif.

Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil pour la bonne marche de ces deux études.

Chers amis macairois, les membres du conseil municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous adresser ainsi qu'à tous vos proches nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2012.

**Le conseil municipal et moi-même vous invitons à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 13 janvier 2012 à 19 h à la salle des fêtes.**

**Remerciements à l'équipe de rédaction de ce bulletin municipal : Laurent Fenneteau, Caroline Bouaissi, Patricia Montas, Danièle Létoile et Cathy Auguin pour les articles, Arnaud Leroy pour la mise en page et à Rose Caron pour son témoignage.**

# Carnet de l'état civil

## Naissances 2011

- COSSARD Tom 12/01/2011
- BRIDANNE Louna 10/02/2011
- POIRIER Matt 02/03/2011
- LEGAY Titouan 23/07/2011
- CHOUTEAU Jules 03/08/2011
- GOUGEON Lola 30/10/2011
- GIRARDEAU Tom 19/11/2011



## Mariages 2011

8 janvier 2011

Alain Sauget et Caroline Bouaissi, le



## Décès 2011

M. Xavier de Boutray, le 8 juillet 2011



## Nouveaux arrivants

- ✚ Mathieu Berry et Vanessa Boucheau
- ✚ Sylvain et Aurélie Saïdi
- ✚ Fabien Hupon et Gaëtane Laigle
- ✚ Frédéric et Aurélie Genevaise

- ✚ Nicolas Levêque et Julie Rechart
- ✚ Maïchou et Blandine Argoub
- ✚ Jérôme Girardeau et Mélanie Jubin
- ✚ Ritz Fourmann
- ✚ Alexandre Briand et Alicia Laigle
- ✚ Joseph Michelet et Christiane Soulat

## Le recensement

Le recensement de la population se fait maintenant tous les cinq ans. A Saint Macaire du Bois le recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012.

Le conseil municipal a désigné Madame Carine Combot comme agent recenseur. Madame Combot l'avait déjà été en 2007. En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population. L'objectif : compter la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins. Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements.

Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Le recensement, annuel depuis 2004, permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc.

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.

### Mode d'emploi

1. Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :

- le premier, intitulé **feuille de logement**, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une « feuille de logement » par logement ;
- le second, le **bulletin individuel**, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une **notice d'information** sur le recensement. **Des notices en langues étrangères** sont également disponibles.



# Travaux et réalisations 2011

## Chaufferie



La nouvelle chaudière à granulés bois a été installée pendant les vacances de la Toussaint pour un montant 25950 €.

Celle-ci remplace l'ancienne chaudière à fuel et chauffe les mêmes locaux que précédemment (mairie, bibliothèque, logement locatif, et le bâtiment de l'école). Ce projet, pour la commune, s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'économie d'énergie. En effet elle permet de réaliser sur l'achat du combustible, au prix d'aujourd'hui, une économie d'environ 2000 € par an. Pour cet investissement le Syndicat d'électricité nous versera une subvention de 7 400 € TTC.



## Cantine



Pour agrandir la cuisine, l'espace de la cantine a été modifié. En effet l'ancienne entrée a été condamnée et l'accès à la cantine se fait maintenant par une porte latérale. Cette modification a permis de déplacer la réserve en bout de la cuisine et par ce biais d'agrandir celle ci. Un lave vaisselle, et un frigo supplémentaire permettent d'en améliorer le confort. Le coût total de cet aménagement intérieur est de 6754 € TTC lave-vaisselle compris.



## Peinture de la salle des fêtes

Au printemps, après le changement de la porte d'entrée latérale de la salle des fêtes pour un montant de 2003 €, le conseil municipal voulait donner une touche finale au réaménagement de la salle des fêtes, avec un ravalement des façades extérieures. La peinture des volets et fenêtres ainsi que les murs extérieurs ont été fait pour un montant de 9 935 €.



# Travaux et réalisations 2011

## Préau de l'école

La fermeture par des baies vitrées de l'extension du préau, a été réalisée au début de l'année 2011 pour un montant de 7495 €. Les enfants et le personnel de l'école pourront apprécier particulièrement ce lieu lorsqu'il y aura du mauvais temps.



## Construction modulaire

L'augmentation des effectifs de l'école ainsi que ceux de la garderie, ont amené le conseil municipal à réfléchir sur une extension des locaux. Une construction traditionnelle en matériaux durs a été vite écartée en raison d'un budget trop élevé et d'un délai trop important pour monter le dossier du projet. C'est pourquoi une construction modulaire de 54 m<sup>2</sup> a été retenue pour être implantée derrière le bâtiment de l'école et sera fonctionnelle à la rentrée de janvier 2012. Le coût total de ce projet (terrassment et construction) est de 37332 € TTC



## Elagage

Début avril, une société d'élagage est venue abattre le sapin qui se trouvait la mairie pour des raisons de sécurité. La même société a procédé à l'élagage d'un arbre du cimetière.

## Toiture du logement de la cure

Une partie de la toiture du logement de la cure, habité par M. Boulard Christophe, a été refaite. Suite à un problème de condensation, le toit a été rehaussé pour pouvoir isoler convenablement les combles puis la VMC\* remplacée. Ce travail a été entièrement réalisé par nos employés communaux.

\*VMC : Ventilation Motorisée Contrôlée



# Travaux et réalisations 2011

## Portail local Ackerman

Le local des employés communaux ne permettait pas de garer le camion à l'intérieur du bâtiment Ackerman en raison des ouvertures qui n'étaient pas prévues à cet effet. Un portail coulissant, face à la place, est maintenant posé ce qui permet d'abriter le camion avec son matériel et par ce biais de faire gagner du temps à Loïc et Tony.



## Mur de la bibliothèque.

Le mur de la bibliothèque qui donne sur la cour de l'école était très abîmé. Il a été entièrement repiqueté, puis le soubassement enduit totalement, et les joints entre les moellons ont été refaits à la chaux.



# Projets 2012

- Les premiers travaux d'aménagement des entrées des villages de l'Humeau de Bray et de Chambernou seront projetés.

- La toiture en ardoise de l'ancien préau sera refaite.

- La voirie définitive du lotissement du clos de la varenne sera réalisée ainsi que l'installation de quatre lampadaires.

## Clocher de l'église:

La couverture du clocher de l'église sera refaite ainsi que l'entourage au pied de celui-ci pour un montant de 14460 €. Les travaux débuteront en janvier 2012. Le dossier de subvention auprès du Conseil Général a été accepté et une somme de 6046 € sera versée.



# Ecoles publiques - RPI

L'Ecole Publique à Saint-Macaire-du-Bois, est répartie sur deux lieux. De la Petite Section au CP, les enfants sont accueillis dans les locaux de Saint-Macaire, et du CE1 au CM2 dans ceux des Verchers-Sur-Layon. Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) a été créé en 1977 afin de garantir la présence de l'école dans les villages. Il fête ses 35 ans cette année !!

A Saint-Macaire, l'équipe pédagogique des maternelles a dû repenser l'organisation de son enseignement et la répartition des enfants dans les classes afin d'équilibrer les effectifs plus nombreux. Cécilia Richard et Aurélie Frémondrière se partagent l'enseignement de trois niveaux : la Petite Section, la Moyenne Section et la Grande Section. Elles ont en charge 28 élèves. Kathy Coraboeuf encadre 11 Petites Sections et 11 CP. Ce compromis semble bien fonctionner et a développé l'entraide entre petits et grands. Les maîtresses sont assistées par Fanny Fenneteau, Nathalie Corvaisier. Bernard Marquis grand soutien pour l'équipe durant ses trois dernières années, quitte ses fonctions dès janvier au grand regret de tous. Son contrat n'ayant pas été renouvelé par la région. Marie-Claude, Auxiliaire de Vie Scolaire accompagne aussi la tâche des maîtresses.

La municipalité facilite le bon fonctionnement de l'école en faisant installer un autre local, bâtiment type « modulaire », qui permet de libérer de l'espace dans le bâtiment principal, notamment à l'heure de la sieste.

Cette année, les enfants seront sensibilisés aux paysages et moyens de transports. Ils visiteront l'aéroport de Angers-Marcé et participeront à un atelier sur place.

Ils entretiendront encore le jardin potager et iront visiter le jardin de Cocagne.

Un échange avec l'école de Brézé est mis en place.

Les enfants se rencontreront dans l'année.

Le Marché de Noël a clôturé la fin du 1<sup>er</sup> trimestre.

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Elle organise différentes actions dans l'année, marché aux fleurs et légumes, loto, soirée de Noël, vente de chocolats, fête de fin d'année. Toutes ces manifestations permettent d'aider le financement des projets pédagogiques des instituteurs, d'offrir aux enfants des écoles un enseignement de qualité, des sorties culturelles, notamment le transport, part importante de la dépense. Chaque parent d'élève est membre de l'association. Comme le rappelle sa présidente Emmanuelle Bouet, chacun, selon ses disponibilités, peut, de temps en temps venir aux réunions de préparation, aider au bon déroulement des manifestations mises en place, il sera le bienvenu. Plus il y a d'aide, plus la tâche est allégée et rendue ainsi plus agréable à tous.

L'A.P.E a son adresse !! « [clpe.rpi49@orange.fr](mailto:clpe.rpi49@orange.fr) », n'hésitez pas à faire part de vos suggestions, elles seront les bienvenues.

Beaucoup de décorations originales et symbolisant Noël étaient présentées. Quel joli travail !! Et pour ajouter à l'ambiance chaleureuse de cette matinée, un vin chaud et des petits gâteaux étaient proposés aux parents par les bénévoles de l'Association de Parents d'élèves (APE).

L'Ecole des Verchers garantit la continuité du cycle scolaire. La classe des CE1-CE2 compte 27 élèves, elle est assurée par Emeline Boulard. La classe des CM1 -CM2 compte 27 élèves et est assurée par Philippe Petit.

Les activités et sorties seront orientées vers le cinéma. « Les vacances de M. Hulot », « La ruée vers l'or » et « Le dirigeable volé » sont les trois films choisis cette année. Une sortie à Angers permettra de découvrir son château, le Muséum d'histoire Naturelle. L'occasion pour beaucoup d'élèves d'appréhender la vie en milieu urbain, son organisation ; apprendre à s'y repérer et à s'y déplacer.

Le sport sera encore à l'honneur à travers le Cross intercommunal qui se déroule le 6 mars sur le site du Bois de La Garenne aux Verchers, le quadrathlon d'athlétisme à Doué le 26 juin et les traditionnelles séances de piscine.

- Il est prévu la mise en place du livret numérique d'histoire des arts pour les CE / CM.

- Les CE travaillent sur le thème des insectes : ils ont dans leur classe un élevage de ténébrions qu'ils observent au quotidien.

- Les CM travaillent en s'appuyant sur la vie et l'œuvre de Guillaume Pellus, maître verrier et peintre réfugié aux Verchers pendant la seconde guerre mondiale.

- La sortie pédagogique de fin d'année scolaire est prévue mais le lieu n'est pas défini à ce jour.

# Ecoles publiques - RPI



*Les élèves de l'écoles de Saint-Macaire-du-Bois*

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La préservation de notre environnement est une préoccupation de chacun. Dans ce cadre, la réglementation française (lois sur l'eau, lois Grenelle, Code de la Santé Publique) impose le traitement de toutes les eaux usées des habitations.

Ce traitement peut se faire par le biais d'un assainissement collectif, dans les secteurs pourvus de collecteurs d'eaux usées et de stations dépuración, ou par le biais d'un assainissement non collectif pour les secteurs non desservis.

D'après la loi sur l'eau de 1992, un assainissement non collectif (autrement appelé autonome), est un système effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau public d'assainissement. C'est donc une installation qui récupère et traite les eaux usées d'un foyer pour qu'elles ne polluent pas l'environnement.

Afin de s'assurer de leur bon fonctionnement, le législateur a imposé aux collectivités de faire des\*contrôles de ces systèmes d'assainissement. Depuis 2001, la communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement a cette responsabilité sur ses 32 communes et a créé en janvier 2006 son Service Public d'Assainissement Non collectif : le SPANC.

C'est pourquoi des contrôleurs se présenteront tout au long du mois de janvier chez les propriétaires concernés, notamment ceux des hameaux en dehors de l'Humeau de Bray (raccordé au système d'assainissement collectif).

Les contrôles effectués sont de 3 types, seul le SPANC est habilité à les réaliser et ils sont à la charge du propriétaire :

**le contrôle de conception** :  Les propriétaires devant réaliser un assainissement non collectif (dans le cadre d'une construction ou d'une réhabilitation), font appel à un bureau d'études qui va leur proposer une filière de traitement.

**le contrôle de réalisation des travaux** :  Une fois les travaux réalisés, le SPANC effectue un nouveau contrôle afin de vérifier que l'installation a été réalisée conformément au projet préalablement validé.

**le contrôle des installations existantes notamment en cas de vente** :  Toute installation existante doit faire l'objet d'un contrôle de son fonctionnement avant le 31 décembre 2012. Afin de répondre à cette exigence, des campagnes par commune sont en cours de réalisation. Ces contrôles devront être renouvelés tous les 10 ans.  Si le contrôle met en évidence la nécessité de faire des travaux, le propriétaire a un délai de 4 ans pour les réaliser. Des prêt à taux zéro peuvent éventuellement être sollicités. Le pôle habitat de SAUMUR agglo peut également vous renseigner sur les aides mobilisables.

Depuis le 1er janvier 2011, ce contrôle est obligatoire dans le cadre de la vente d'un bien immobilier. Le

## « Urgent : réduisons nos déchets, ça déborde ! »

Le 19 novembre a marqué le démarrage de la semaine Européenne de la réduction des déchets. Ces quelques jours ont eu pour vocation de sensibiliser tout un chacun à ce fléau du quotidien. Il nous faut vite réagir : ça déborde ! Mais comment réduire la quantité de déchets jetés chaque jour dans nos poubelles ? Cette campagne de sensibilisation répond simplement par le fait que le déchet le plus facile à traiter est celui qu'on ne produit pas.



Même si l'action doit venir de chaque individu, c'est collectivement que des projets de réduction de déchets pourront être mis en place. La semaine s'est adressée donc au grand public mais aussi aux **administrations et collectivités, aux associations et ONG, aux entreprises et industries et aux établissements scolaires.**

A l'occasion de l'édition 2008 de la [Semaine de la réduction des déchets](#), [l'ADEME](#) a présenté les résultats d'une expérience menée auprès de 370 foyers (1064 personnes) sollicités dans toute la France. Durant trois mois, il leur a été proposé de respecter \*des gestes de prévention susceptibles de réduire leur production de déchets.

Et les résultats sont là : **les 370 foyers ont réduit de 22% leurs déchets produits** en optant pour 4 des 10 gestes de prévention qu'ils ne pratiquaient pas auparavant. Ainsi le flux des déchets résiduels est passé de 88 kg par personne et par an à 63 kg. Le poids des déchets destinés au tri (verre, plastique, papier) a également diminué de 10 kg (de 71 à 61 kg par personne et par an), ainsi que la quantité de prospectus jetés.

*"Cette étude a montré qu'on peut, en s'organisant un peu, réduire ses déchets de 80kg par an"*  
Ministre de l'écologie.



## \*Les dix gestes de prévention pour la planète, préconisés par l'Ademe.

### 1. Privilégier le bon conditionnement et les produits avec moins d'emballage :

- Pour les produits non périssables (savons, lessive, papeterie...) ainsi que pour les denrées alimentaires qui ont des dates de péremption très éloignées (sel, sucre, café, céréales, riz, épices, thé...), privilégier les grands conditionnements.
- Privilégiez ces dernières au détail ou en vrac, et préférer les produits concentrés et les **écorecharges** pour tout ce qui est produits d'entretien et d'hygiène.

### 2. Utiliser des sacs réutilisables pour faire les courses (cabas, panier, chariot...) au lieu des sacs en plastique distribués en caisse.

### 3. Mettre un autocollant **Stop Pub** (à imprimer sur [le site du Ministère de l'écologie](#) ou à confectionner sa propre étiquette) sur sa boîte aux lettres pour ne plus recevoir d'imprimés publicitaires et de journaux gratuits et faire réduire les 35 kg de publicités reçus par foyer par an !

- [Noël. Emballez « responsables »](#) avec vos vieux journaux ou prospectus



# Environnement, bien-être et citoyenneté

**4. Utiliser les produits jetables uniquement à bon escient :** éviter la vaisselle jetable non recyclable, les lingettes nettoyantes, sacs plastiques, rasoirs jetables, etc. et préférer les produits réutilisables : vaisselle lavable (verre, porcelaine...), éponges, cabas, [rasoirs à dynamo](#)...

**5. Limiter les impressions papier :** n'imprimer que si nécessaire et recto verso, préférer les cahiers composés de papiers de faibles grammages et/ou [éco-labellisés](#) ([NF environnement](#), FSC...), privilégier la diffusion de documents par voie électronique (courriels...)

**6. Boire de l'eau du robinet :** beaucoup moins chère, elle permet de diminuer la quantité de déchets de bouteilles en plastique.

**7. Économiser les piles :** privilégier les piles alcalines ou, mieux encore, les [piles rechargeables](#). Déposer les piles et accumulateurs usagés dans les conteneurs spécifiques disposés chez les commerçants.

[Les piles, une plaie pour l'environnement](#)

- [Duel : pile alcaline jetable vs. pile rechargeable](#)

**8. Réutiliser ce qui peut l'être :**

- Réutiliser les emballages durables (ex. boîte à chaussure), vêtements usagés (comme chiffons), impressions ratées (comme brouillon).
- Réparer ou faire réparer ses appareils en panne, chaussures, vélo...
- Penser à donner ou à revendre un objet ou appareil avant de s'en débarrasser.
- Louer ou emprunter le matériel qui est utilisé occasionnellement, comme par exemple certains équipements de bricolage (décolleuse, nettoyeur haute pression, shampouineuse à moquette..), ou les DVD
- [Consorecup.com](#) : site pour déposer gratuitement et donner des objets dont on souhaite se débarrasser
- [Digitroc.com](#) : site pour échanger livres, CD, DVD.... plutôt que d'en acheter des nouveaux
- [Consoloc.com](#) : site de location entre particulier

**9. Fabriquer son [compost](#) :** [Faire un compost, c'est écologique et très bon pour le jardin](#)

**10. Choisir des produits avec des labels environnement**

Cette année, des statistiques présentées par la Sema-e49 permet de jauger l'évolution de la répartition des déchets jetés par les habitants de Saumur Agglo.

	<u>En 2002.</u>	<u>En 2010.</u>	
<u>Ordures ménagères</u>	308KG*	238KG*	
<u>Collecte Sélective</u>	92KG*	104KG*	
<u>En déchetterie</u>	112KG *	222KG*	
	<b>522KG*</b>	<b>564KG.*</b>	<i>*par habitant/an.</i>

Les résultats montrent que nous jetons mieux, mais nous jetons plus. La façon dont on consomme, nos besoins « plaisir », la non revalorisation de nos vieux objets, beaucoup d'habitudes liées à la société de consommation, expliquent ces chiffres.

## Pour vous les enfants !!

### L'énergie, question 1 sur 5

Comment appelle-t-on l'énergie produite par le soleil

<input type="radio"/>	L'énergie scolaire.
<input type="radio"/>	L'énergie solaire.
<input type="radio"/>	L'énergie polaire.

### Charades

- 1- **Mon premier** se trouve parfois sur la tête des enfants.  
**Mon deuxième** est jolie.  
**Mon tout** voit passer les ordures ménagères.

2 - **Mon premier** est un nombre.  
**Mon deuxième** sert à couper.  
**Mon troisième** est au milieu du visage.  
**Mon quatrième** est un rongeur.  
**Mon cinquième** est aussi mon deuxième.  
**Mon sixième** est un pronom personnel.  
**Mon tout** est l'action de brûler quelque chose pour n'en laisser que des cendres. (On le fait pour les déchets).

- 3 - **Mon premier** est toujours négatif.  
**Mon deuxième** est un oiseau bavard.  
**Mon troisième** sert à énumérer pleins de choses.  
**Mon tout** est synonyme de feuille, il est recyclable.

4 - Remets ces mots dans l'ordre.  
AL ANEPETL EBUEL



### Le sais-tu ?

Le soleil, le charbon, le pétrole ou le gaz sont des sources d'énergie. L'homme a besoin d'énergie, pour fabriquer de l'électricité par exemple...

### Certaines sources d'énergie sont renouvelables :

- l'énergie produite par le soleil (énergie solaire).
- l'énergie produite par le vent, qui fait avancer les bateaux ou tourner les moulins à vent.
- l'énergie hydraulique, fournie par l'eau. Elle fait fonctionner les moulins à eau.

**L'énergie qui provient des ressources fossiles n'est pas renouvelable.** Au contraire elle s'épuise.

### Des ressources fossiles :

- le charbon
- le pétrole
- le gaz.

Sur la terre l'eau se présente sous trois formes:

1. L'état **liquide** :  
Elle forme les mers, les océans, les rivières, les lacs, les nappes d'eau souterraines. C'est aussi l'eau du robinet.
2. L'état **solide** :  
Il s'agit de la neige et de la glace.
3. L'état **gazeux** :  
Les nuages sont constitués de vapeur d'eau. La vapeur d'eau est un gaz.

Dans chaque commune de France, c'est le maire qui organise le ramassage et le traitement des déchets ménagers.

Lorsqu'on incinère les déchets tout ne peut pas brûler. Ainsi sur une tonne de déchets il reste 260 kg de mâchefer, 16 kg de ferraille, 20 kg de cendres et boues qu'on doit envoyer dans un centre d'enfouissement technique.

Les papiers (dessins, brouillon...) qui sont dans ta poubelle de bureau sont à mettre dans les containers « papiers, magazines, journaux »

Réponses : 1 : la poubelle, 2 : Incinération, 3 : Papier, 4 : La planète bleue

L'année 2011 a été marquée par les 10 ans d'existence de la Communauté d'Agglomération. De nombreuses animations liées à cet événement se sont déroulées tout au long de l'année. 10 ans après sa création, elle contribue plus que jamais à la qualité de vie de ses habitants, avec pour les années à venir d'importants enjeux économiques, environnementaux et sociaux, pour assurer le bien-être de tous.

Présentation en quelques lignes des grands projets lancés en 2011, montrant le dynamisme de Saumur Agglo.

Fait marquant de l'année : l'élaboration d'un projet de territoire 2012-2020, réalisé en concertation avec les communes de l'agglomération, les partenaires institutionnels et les citoyens intéressés. L'objectif de ce dernier est de répondre aux grands enjeux du développement durable, en établissant un plan d'actions pour l'agglomération traitant des aspects économiques, socioculturels et environnementaux. Dans ce cadre, ont déjà été décidées l'élaboration d'un plan climat énergie et l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets. Enfin, un groupe de travail autour de l'Agriculture a été constitué, dont fait partie votre dévoué Maire, Gabriel Taillée.

En matière de développement économique, les zones d'activités de la Ronde et d'Ecoparc poursuivent leur développement en s'étendant et en accueillant de nouvelles entreprises et ateliers relais, indispensable à l'artisanat. L'extension de la zone d'activité des « Champs Blanchard » à Distré va également s'étendre. Dans le but de favoriser le développement économique du territoire, il est prévu une mise à 2X2 voies de la RD 347 de la rocade de Saumur, entre Pocé et la Ronde.

Côté tourisme, la nouveauté de cette année fut sans conteste, le spectacle vivant proposé au château de Saumur : le « Trésor des Ducs d'Anjou ». Créé à l'image du Puy du Fou en Vendée, ce dernier, composé essentiellement de bénévoles, a été l'attrait touristique de cet été. En effet, durant les mois de juillet et août, le spectacle a attiré les foules, favorisant ainsi la venue de touristes supplémentaires sur notre territoire.

Au niveau culturel, le schéma de développement culturel est en cours d'élaboration et devrait permettre grâce à un programme d'actions, une programmation culturelle de qualité sur l'ensemble du territoire, dès septembre 2012.



Enfin, le campus universitaire saumurois, au-delà de son offre en formation initiale, ouvre de nouveau ses portes à la formation continue (œnologie, langues, développement personnel...). Le campus vous invite donc à le contacter pour toute nouvelle orientation professionnelle ou pour des formations complémentaires.

**Caroline BOUAISSI**



# Vie économique

## Les trente ans de la CUMA



**L'union fait la force en agriculture. L'union c'est une affaire qui marche dans le milieu agricole. La CUMA de Saint-Macaire-du-Bois a fêté ses 30 ans le 7 octobre 2011.**

Onze agriculteurs et viticulteurs macairois créaient cette coopérative le 23 mars 1981 avec l'achat d'un broyeur à sarments.

La CUMA est une coopérative d'utilisation du matériel agricole qui regroupe au minimum quatre agriculteurs qui décident d'acheter ensemble, d'utiliser, de gérer et de rentabiliser des matériels ou services agricoles. Cette mutualisation des moyens permet à chaque adhérent de pouvoir bénéficier d'un service performant, d'outils récents et modernes à moindre coût. La CUMA facture à chaque adhérent une prestation de travaux

effectués en fonction des engagements et des volumes d'activité.

En 30 ans la CUMA est passée de 11 adhérents à 23, de 3 activités à 42 avec 48 matériels et de 150 hectares à 1000 exploités par les adhérents.

En 1991 et 1992 la CUMA a embauché deux salariés à plein temps qui travaillent chez les adhérents.

En 1993 la CUMA a construit un hangar de 850 m<sup>2</sup> pour abriter les matériels.

La CUMA de Saint-Macaire, c'est une équipe de femmes et d'hommes qui a initié et maintenu un travail de groupe, qui a permis de moderniser et de pérenniser des exploitations à taille humaine en les rendant plus performantes. Par la bonne gestion de ses activités, la CUMA permet sur ses 1000 ha exploités par ses adhérents de faire vivre une trentaine de familles. En mutualisant les coûts la CUMA a permis de limiter l'agrandissement des exploitations agricoles.

Le 7 octobre 2011, la CUMA avait invité tous les adhérents y compris les anciens à se retrouver sous son hangar pour une présentation des activités.

A l'issue du vin d'honneur, les adhérents partageaient un dîner à la salle des fêtes de Saint-Macaire suivi d'un spectacle humoristique.



# Vie économique



## anjou à la loupe

Les données essentielles de votre territoire



Saumur Agglo

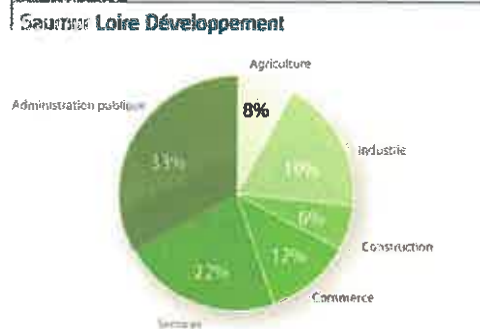
### > Données structurelles <

#### Entreprises et emplois par secteur

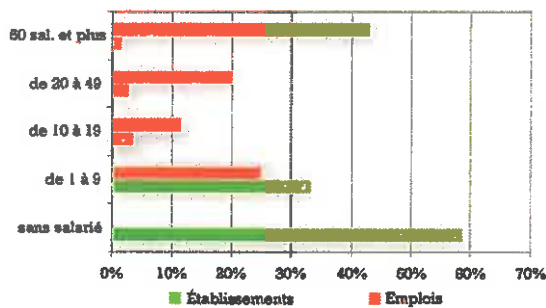
Secteurs	Entreprises	Établissements	Emplois IT*
Agriculture	881	903	2 135
Industrie	272	341	4 881
Construction	318	344	1 645
Commerce	606	797	3 142
Services	1 369	1 660	5 893
Admn. publique	466	661	8 731
<b>TOTAL</b>	<b>3 912</b>	<b>4 706</b>	<b>26 427</b>

Source : CLAP 2008 et \*Source : Recensement 2008 - IT Lieu de travail

#### Répartition des emplois par secteur

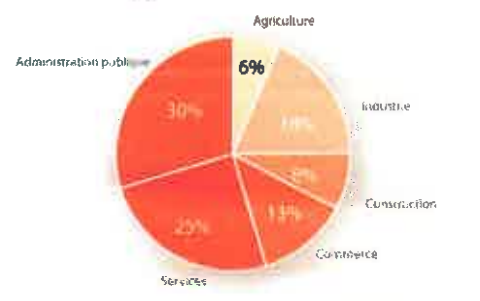


#### Répartition de l'emploi et des établissements par taille



Source : CLAP 2008

#### Maine-et-Loire



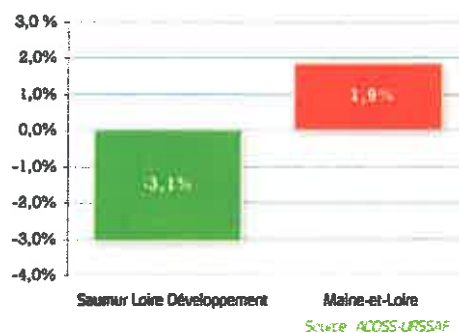
Source : INSEE - Recensement au lieu de travail 2008

#### Répartition de l'emploi par catégorie socio-professionnelle

	Saumur Loire Développement	Maine-et-Loire
Agriculteurs exploitants	2,9 %	3,3 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,3 %	5,5 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,9 %	11,4 %
Employés	30,4 %	27,1 %
Ouvriers	29,2 %	29,1 %
Professions intermédiaires	21,3 %	23,6 %

Source : INSEE - Recensement au lieu de travail 2008

#### Évolution de l'emploi salarié entre 2005 et 2010



Source : ACOSS-URSSAF

#### Part présentielle\*

	Sphère présentielle			
	Nb	Part du public	Part présentielle EPCI	Part présentielle M&L
Établissements	2 694	8,1 %	57,2 %	55,4 %
Effectifs	11 959	35,3 %	62,4 %	62,0 %

\* Les activités présentielles sont les activités mises en oeuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes.

Source : CLAP 2008

#### Les demandeurs d'emploi de catégorie A

	Saumur Loire Développement	Maine-et-Loire
Part des femmes	50,1%	50,1%
Part des moins de 25 ans	19,2%	19,8%
Part des plus de 50 ans	22,0%	19,3%
Part des longues durées	34,9%	32,9%
Part des Cat A dans le total ABC	55,1%	54,4%

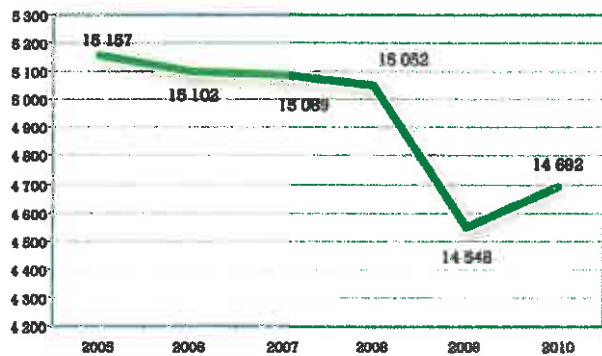
Source : POLE EMPLOI Pays de la Loire

Novembre 2011

# Vie économique

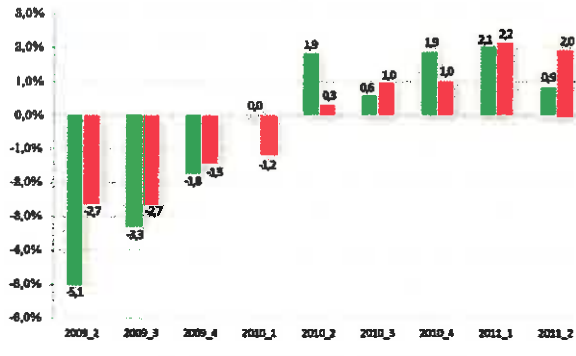
## > Données conjoncturelles <

### Évolution du nombre de salariés (moyenne annuelle)



Source: ACOSS-URSSAF

### Évolution annuelle de l'emploi salarié



■ Saumur Loire Développement ■ Maine-et-Loire

Source: ACOSS-URSSAF

### Évolution récente du nombre de demandeurs d'emploi

	Effectifs au 3 <sup>e</sup> trimestre 2011		Évolution entre les 3 <sup>e</sup> trimestres 2010 et 2011	
	Sauver Loire Développement	Maine-et-Loire	Sauver Loire Développement	Maine-et-Loire
DEFM A	2 603	29 206	-0,3%	2,6%
- dont moins de 25 ans	521	6 259	-4,9%	-1,7%
- dont femmes	1 359	15 015	1,1%	3,9%
- dont plus de 50 ans	600	5 753	9,5%	13,7%
- dont longue durée	884	9 310	-2,0%	0,1%
DEFM ABC	5 144	55 275	5,3%	4,2%

Source: POLE EMPLOI Pays de la Loire

## > Sources et notes techniques <

Source	Champ	Périodicité	Commentaires
POLE EMPLOI	Emploi salarié privé	Annuel	Salariés du secteur privé uniquement, établissements employant au moins 1 salarié.
POLE EMPLOI	Demandeur d'emploi en fin de mois DEFM	Trimestriel	<ul style="list-style-type: none"> <li>catégorie A, demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.</li> <li>catégorie B, demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité courte (&lt; 78 heures dans le mois).</li> <li>catégorie C, demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (&gt; 78 heures dans le mois).</li> </ul>
ACOSS-URSSAF	Emploi salarié privé	Trimestriel	Salariés des entreprises du secteur concurrentiel hors ressortissants de la MSA. Données non corrigées des variations saisonnières. L'effectif est comptabilisé en fin de trimestre, chaque salarié compte pour 1, quelque soit son temps de travail.
CLAP-INSEE	Emploi marchand et non marchand hors exploitant agricole, ministère en charge de la défense et emplois domestiques	Annuel	C'est un système d'information alimenté par plusieurs sources (répertoire des entreprises SIRENE, les Déclarations annuelles de données sociales DADS, URSSAF, Mutualité sociale agricole).
Recensement INSEE	Totalité de emplois	Annuel	Chaque année le recensement de la population est réalisé par 1/5, l'ensemble des données est donc estimé chaque année.

# Saison culturelle

## Cinéma à Saint-Macaire

La commission culture a mis en place cette année le cinéma club à la salle des fêtes de Saint Macaire. Avec une programmation mensuelle, de films récents et anciens, pour petits et grands, au prix de 2€ la séance, l'affluence est restée modérée. Alors n'hésitez pas pour ceux qui voudraient encore en profiter, il est encore temps avec la diffusion de deux prochains films Alexandre le bienheureux et Chicken-run les vendredi 16 décembre et 27 janvier 2012 à 20h30.



## Soirée cabaret



Le samedi 28 octobre l'association St mac'air de fêtes organisait une soirée cabaret avec la venue de l'artiste Patrick Perralta. Un mélange de styles étonnants, chansonnier, imitateur, comédien...il revisite l'actualité de manière satirique à grand coup de jeux de mots et nous émeut lorsque qu'il imite les personnages disparus comme Yves Montand ou Fernand Reynaud. Un artiste, digne des grands, qui nous a fait passer 1 heure et demi de pur divertissement !

L'Association Saint-Mac'Air de fête a organisé, le samedi 4 juin, un concert un peu insolite dans la salle des fêtes puisqu'il mêlait deux styles musicaux aux antipodes l'un de l'autre : l'un teinté de douceur, de nostalgie des années «country» et l'autre influencé par la transe congolaise absolument électrique.



Seb Martel, bien connu du public local, a d'abord proposé un nouveau répertoire. Il s'était entouré de Hugh Coltman pour interpréter des chansons folkloriques du répertoire country diffusées dans les années 70-80. Un univers totalement différent a succédé avec la prestation du duo Congo Punk composé de Dr Kong et de Cyril Atef qui n'est autre que le batteur de Mathieu Chédid et de Bumcello. Et là, on peut dire qu'ils ont mis le feu à la salle des fêtes. Un peu surpris au départ, le public s'est laissé entraîner par la batterie de Cyril Atef et les pitreries de Dr Kong.

## Un arbre, une naissance

Début décembre comme depuis 2005 avait lieu le rendez-vous « un arbre, une naissance » initié par le conseil municipal. Sept naissances ont ainsi été répertoriées pendant l'année 2011. La commune se réjouit du nombre de naissances qui révèle l'arrivée de couples jeunes dans la commune. Toutes ces naissances participent bien évidemment au rajeunissement de la population du village. Les arbres plantés sur le terrain de l'aire de loisirs et celui du lotissement sont, en priorité, issus d'essences régionales : bouleau, cytise, tilleul, érable, pommier fleur. Les nouveaux nés de l'année 2011 ayant reçu un arbre sont : Tom Cossard, Louna Bridane, Matt Poirier, Titouan Legay, Jules Chouteau, Lola Gougeon et Tom Girardeau.



## Le gros festival du poussin vert

Imaginez... Cela fait maintenant plusieurs jours que les festivaliers s'affairent sur le terrain de la salle de fêtes du matin au soir. Des petites mains découpent, épluchent, mélangent en cuisine par ici... d'autres peignent ici et là... Un peu plus loin on scie on perce on visse pour assembler ces objets hétéroclites qui vont former ce méga bric à broc ! On prépare la scène, on grimpe aux arbres pour installer éclairages et décorations puis on déroule des dizaines de mètres de câble, on installe la régie son, on règle, on écoute on répète et puis arrive...samedi 17 heures et la fête peut commencer !

Des spectacles pour petits et grands où chansons, contes, numéros de cirque, vont se suivre tout au long de la soirée. Une dizaine de spectacles dont les plus connus sont les Lombric Spaghetti pour le théâtre de rue, Emmanuel DEPOIX musicien qui chante du Léo Ferré, Basile Zavappa clown « déjanté », et puis Michel Richard comédien et écrivain qui

nous donne le frisson en déclamant ses longues tirades. Une fresque du poussin vert est peinte sur le mur de la salle des fêtes par Benoît Savin, un artiste local, qui excelle dans l'art du graffiti. Pendant ce temps, les spectateurs commencent à s'installer autour des tables, pour déguster ce repas délicieux de fabrication maison, où l'on sent déjà la bonne odeur de viande rôtie au feu de bois. Pour finir, un bal en plein air est venu clôturer ce bel événement dans notre petite commune qui avait tout l'air d'une grande ce soir là ! Encore bravo à l'association GABOL qui a organisé ce festival et encore merci à tous les bénévoles et artistes qui se sont engagés dans cette fabuleuse histoire.

Mais la question que tout le monde se pose est :  
Le poussin vert grandira-t-il ?



# Vie associative

## Les KoKinOO



L'Association « Les KoKinOO » créée le 22 Mars 2010 a pour but essentiel de se retrouver entre assistantes maternelles, pour échanger, partager, discuter, proposer des actions éducatives et animer ensemble des activités pour les enfants. L'association compte 18 adhérentes pour une cinquantaine d'enfants.

Tout au long de l'année les Assistantes Maternelles et les enfants se retrouvent pour leurs activités dans les trois communes : St Macaire du Bois, Le Puy Notre Dame et Vaudelnay.

Les KoKinOO font preuve de beaucoup d'énergie pour passer des moments agréables

toujours basés sur la créativité et la socialisation des enfants.

A St Macaire du Bois, les enfants ont appris lors de deux matinées les formes et les couleurs.

Depuis Septembre 2011, les activités ont repris pour le plus grand bonheur des petits avec de nouvelles idées fort intéressantes pour les mois à venir. !!!

Avec les nouveaux statuts de l'association modifiés depuis la rentrée, nous pourrons, cette année, faire des soirées bricolage entre assistantes maternelles des KoKinOO, et solliciter une intervenante pour nos soirées à thème. La première est prévue le 21 Octobre sur le « contrat de travail », et la deuxième en Mars sur les « douces violences ».

D'autre part, une grosse surprise attend nos KoKinOO et leurs parents à la fin de l'année.

Bonne et Heureuse Année 2012 à nos KoKinOO et KoKinettes et à tous !!!



# Bibliothèque de Saint-Macaire-du-Bois



Les longues soirées d'hiver sont arrivées, alors délaissiez un peu la télé et prenez un bon livre qui vous transportera dans un autre monde !

N'oubliez pas les enfants qui adorent qu'on leur lise des histoires.

Venez nous voir à la bibliothèque :

- le mercredi de 11h à 12h30
- le samedi de 10h30 à 12h

De nombreux livres vous y attendent, de tous genres, pour tous les goûts, pour grands et petits.

Plusieurs animations se sont déroulées ce dernier trimestre 2011 :

- 11 et 12 novembre : tapis de lecture pour les petits de moins de trois ans et pour les élèves de l'école de trois à six ans.
- 19 novembre : un conteur est venu raconter des histoires d'écriture du monde entier.

- 2 décembre : projection du film d'animation « Dinosaur »
- 3 décembre : modelage de dinosaures en argile en lien avec l'expo « Dinosaur », toujours visible à la bibliothèque.
- 14 décembre : contes de Noël pour les enfants de trois à sept ans.

Par ailleurs, voici le programme de la bibliothèque pour le premier semestre 2012 :

- 4 février : apéro lecture autour de romans policiers régionaux.
- à compter du 3 mars, exposition autour du jardinage avec de nombreux livres et animations
- mars : atelier autour des légumes d'autrefois avec « Les jardins de Cogne »
- 2 juin : sortie au Parc de MAULEVRIER

Depuis septembre, nous avons une nouvelle bénévole : Sandrine Rousseau.

D'autres bénévoles seraient les bienvenu(e)s.

DANIELLE LETOILE



# Le temps d'avant

**Qui n'a pas un jour croisé Rose et Chouchou, son fidèle compagnon, à quatre pattes, qu'elle promène dans le panier de son vélo. Ce «petit bout de femme» au physique exotique intrigue et attise la curiosité. C'est un peu inquiète et sur la retenue que Rose accepte une rencontre, discrète, elle explique qu'elle n'aime guère parler d'elle.**

Rose est originaire de Tahiti, sa voix s'anime lorsqu'elle aborde le sujet de la terre de sa jeunesse. Elle explique que la Polynésie Française, territoire d'outre-mer, se trouve à 18000km, qu'il y a 24h00 de vol pour y aller et un décalage horaire de 11h00. Elle se compose de 118 îles, c'est aussi grand que l'Europe, beaucoup d'îles ne sont pas habitées car trop isolées dans le grand Pacifique. Le tour de l'île de Tahiti fait seulement 120 km. L'aéroport est au même niveau que la mer, souvent inondé à la saison des pluies, on a empiété sur la mer pour construire les pistes goudronnées. Lorsque vous arrivez, sous un air de ukulélé, on vous passe un collier de Tiare, fleur avec laquelle on fait le fameux Monoï, l'accueil du visiteur est une tradition ancienne.

« Mon père était chinois, réfugié comme beaucoup d'entre eux pour fuir le régime communiste. Il s'est marié avec une Tahitienne avec qui il eut neuf enfants.

Il était coiffeur et ma mère couturière pour l'armée. Elle confectionnait et raccommodait les uniformes des militaires. Nous vivions dans la périphérie de Papeete, préfecture et chef lieu de région. La naturalisation de mon père s'est faite très curieusement. Les premières années, il ne parlait pas le français et le comprenait que très peu. Un jour, il dû aller déclarer le décès d'un ami français qui n'avait plus de famille. L'administration ne comprenant pas ce qu'il disait a pris tous les papiers qu'il présentait, on n'a jamais compris comment, a enregistré mon père qui n'avait pas d'extrait de naissance, sous le nom de l'ami décédé. Et pour nous, ses enfants, chacune de nos naissances fut enregistrée sous le nom de famille de l'ami décédé. C'est bien des années plus tard, maîtrisant le français et souhaitant faire la demande de sa naturalisation qu'il a compris qu'on avait inversé les deux identités. L'administration a reconnu son erreur et



pour régulariser la situation lui a donné un autre nom famille.

Je suis la dernière, née en 1952, tous mes frères et sœurs sont allés à l'école et ont exercé leur métier en Polynésie ou se sont installés dans les pays voisins du pacifique, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, Australie. Les études s'arrêtaient au niveau du BEPC, pour passer le Bac, à l'époque, on devait se rendre en métropole. Beaucoup ne le pouvaient pas. Aujourd'hui, il y a des équipements modernes, dont deux universités à Papeete. A l'école, on se retrouvait avec de nombreux copains de métropole, venus avec leurs parents qui travaillaient pour le Centre d'Expérimentation du Pacifique, initié par la Marine Nationale, qui réalisa 46 essais nucléaires de 1966 à 1996. On s'entendait tous bien, adultes et enfants, il n'y avait pas d'a priori comme on le ressent en métropole. Moi, je n'ai pas pu suivre une scolarité normale, j'avais un gros problème de santé qui me faisait rater des jours d'école.

La vie était simple, la nourriture était à base de poissons frais, de riz, de patates douces.

Beaucoup de fruits, d'ailleurs quand j'ai vu les pamplemousses vendus en métropole, j'ai été très surprise, pour moi ce sont des oranges, ils sont tout petits ! Les avocats aussi.

A la maison, nous élevions des volailles, je m'en occupais beaucoup. Nous pratiquions beaucoup de sports, un stade situé à côté de la maison, permettait d'avoir accès à plein de disciplines, j'ai fait du Basket, malgré ma petite taille ! Du tennis. Mon frère aîné très sportif, était l'entraîneur de

# Le temps d'avant

l'équipe de basket de Papeete pour la sélection des grands Jeux du Pacifique Sud .

Le dimanche on allait à la messe, le catholicisme était très présent chez les Polynésiens, même si d'anciennes croyances perduraient encore. Je me souviens d'autres messes dites sur un autel de pierre extérieur sculpté, dirigées par des prêtres tatoués en habit traditionnel, dans des lieux de culte considérés comme sacrés, très anciens appelés Marae.

Après la messe, beaucoup de familles se retrouvaient au bord de l'océan, on s'y baignait, protégés des nombreux requins par les barrières de corail, on y pêchait, dans des pirogues, ou sur des bateaux à moteur.

Tous les ans, au mois de juillet, à Papeete, avait lieu une fête, à laquelle tous les Tahitiens assistaient ; un concours d'épreuves entre tous les Polynésiens, des courses de pirogues, des concours de danses, un concours de vitesse pour râper des noix de coco, un lancer de javelots pour toucher très haut une noix de coco. Tous les îliens des atolls alentours venaient participer C'était coloré et très festif, mon rêve serait de pouvoir revoir cet événement, mais le billet d'avion pour cette période est très cher.

Ma mère est décédée, j'avais 12 ans, j'ai terminé l'école, épaulée par ma famille, puis je suis devenue vendeuse dans une échoppe de bric à brac et « nounou » du petit garçon d'une amie, Marcelle, voisine, qui m'avait prise « sous son aile ». Pendant ce temps, mon père est parti sur une île pratiquer le métier de la culture de la fameuse perle noire. C'est encore une activité économique importante en Polynésie. La technique de la greffe perlière nous a été transmise par les japonais, elle est très délicate, toutes les huîtres greffées ne donnent pas toutes une perle digne d'être exploitée.

En 1972, mes problèmes de santé s'aggravaient, (je risquais la méningite cérébrale) malgré plusieurs opérations. Marcelle, rentrée à Bordeaux, m'aida à organiser un voyage en France pour consulter un grand professeur. Le voyage en bateau dura 06 mois ! On navigua par le Canal de Panama, il y avait 03 écluses à passer, le bateau descendait et remontait avec l'eau, c'était très impressionnant. J'ai navigué en compagnie d'une dame qui rentrait en métropole. Sur le bateau, beaucoup d'activités étaient proposées, le temps

ne m'a pas paru long. Les quelques escales visitées ont permis de faire des coupures. Arrivée au Havre, j'ai pris le train pour Bordeaux où m'attendait la mère de Marcelle. Puis, j'ai rencontré un spécialiste ORL qui m'expliqua l'urgence d'une opération, je refusai, je ne voulais pas revivre ces moments là. Je revoyai régulièrement le professeur. Un jour il insista pour opérer, cela devenait trop sérieux, j'avais peur, Marcelle m'assura qu'elle s'occuperait de moi dès la fin de l'opération. L'hospitalisation dura 01 mois, il était temps assura le chirurgien. Après une longue période de convalescence, je rentra à Tahiti, en avion cette fois-ci. Et je repris mon métier de vendeuse. Je perdis complètement le contact avec Marcelle et sa mère.

Je rencontrai mon mari, militaire, 10 ans après. C'est alors que j'ai quitté Tahiti et ma famille pour me retrouver à Paris, en tenue d'été en plein Janvier, il neigeait ! Mon mari m'avait envoyé des vêtements chauds, mais ils sont arrivés à Papeete après mon départ. Tout le monde me regardait, je ne ressentais pas le froid, comme encore réchauffée par le climat polynésien. Nous sommes partis pour Lille, chez sa soeur, elle avait l'accent « chti » très prononcé, je ne comprenais pas ce qu'elle me disait, c'était dur. Je commençais à avoir très froid. Heureusement, mon mari a été muté à Aubagne.

C'est une période de ma vie qui a été heureuse, j'avais beaucoup d'amis, il faisait beau.

J'ai appris à fabriquer des santons provençaux, car sous notre immeuble se trouvait un magasin qui en vendait, j'y passais souvent, je fis connaissance des propriétaires qui devinrent vite des amis et me proposèrent de m'initier à la fabrication de santons, puis de crèches provençales. (Rose me montre les santons fabriqués et ramenés d'Aubagne) Je trouvais cela très beau, j'aimais aussi beaucoup aller voir les crèches animées par des automates. Le plus grand des hasards m'a fait retrouvé la nièce de Marcelle, qui habitait en face de mon immeuble, j'ai pu reprendre contact avec mon amie et sa mère, j'étais si contente !

Mais mon mari muté à Djibouti, me demanda d'aller rejoindre sa sœur et son mari en Maine et Loire, pour que je ne reste pas seule. C'est comme cela que je suis arrivée dans la région.

Je vivais dans leur cour, logée dans une caravane,

# Le temps d'avant

mon mari rentrait très peu. Je ne supportais plus de vivre ainsi, alors, j'ai franchi le pas et j'ai acheté une ferme. Avec les conseils de mon banquier, qui me savait bonne gestionnaire, je m'organisais pour faire les travaux de rénovation du bâtiment plutôt délabré, j'étais chez moi ! Je vivais de ma petite production,

Je cultivais un grand jardin, j'élevais des volailles, des cochons. Je faisais des pâtés, des rillettes...J'ai même appris à ma famille de Tahiti à faire le pâté de tête ! Je gardais le contact avec Marcelle, nous nous retrouvions de temps en temps, on se rappelait le temps où je chantais des berceuses tahitiennes à son fils, il n'y a que cela qui l'endormait. Adulte il s'en souvient encore ! Ma nièce vint de Tahiti faire ses études à Angers, je promis à mon frère de m'occuper de l'inscription à la faculté, et de lui trouver un logement. Elle partagea un appartement avec d'autres étudiants. Tous les 15 jours je leur apportais de la viande et des légumes de ma production. Ses études durèrent 07 ans, elle ne pouvait pas retourner chez ses parents pour les vacances, le billet d'avion était bien trop cher. Elle a rencontré son mari angevin, aujourd'hui, ils vivent à Papeete, elle est professeur de biologie. Je suis fière d'elle.

Aujourd'hui séparée de mon mari, j'ai trouvé ce petit logement, j'y suis bien, je ne connais pas vraiment beaucoup de monde, j'entretiens de bonnes relations avec mes voisins, mais j'ai plus

de connaissances à l'extérieur, je fais partie d'associations. Je garde contact avec Marcelle, elle voudrait que j'aille la voir à la Réunion, où elle habite maintenant, mais cela fait beaucoup d'avion... pour rompre la monotonie, je vais beaucoup me promener avec « chouchou » mon chien, mais il me donne du souci, car il est vieux et est cardiaque, je dois le ménager !

Je n'ai jamais eu « le mal du Pays », au début, j'étais jeune et emportée par la joie d'une nouvelle vie, puis le temps est passé, la ferme m'a énormément occupée, j'étais passionnée par le travail et organiser, gérer mon existence seule me plaisait vraiment !

Oui, j'ai besoin de retourner à Tahiti de temps en temps, ma famille me sachant seule s'inquiète et me réclame, mais j'ai du mal à me ré-acclimater, il fait trop chaud !! Là-bas, je loge chez ma sœur aînée, qui me protège comme si j'étais encore une enfant, et chez mon frère qui vit sur l'île de Raiatea, là je suis bien. Mais, je ne pourrai pas y revivre, je suis habituée à mon mode de vie ici, cela fait 30 ans que je suis en métropole !

Rose s'aperçoit que notre rencontre a duré plus de deux heures, elle est confuse, elle n'en revient pas, c'est vrai que nous n'avons pas vu le temps passer, emportées dans tous ses souvenirs ...

Merci Rose....

**Bonne année 2012 à tous.**

**Le maire et le conseil municipal vous convient à  
la cérémonie des vœux qui aura lieu  
le vendredi 13 janvier à 19 H 00  
à la salle des fêtes**